

Les progrès du diester ⁽¹⁾ en France

Émile CHONÉ

Directeur de la Société ROBBE

Compiègne, France

Les événements se précipitent à propos du carburant pour moteurs diesel à base d'esters méthyliques d'huile de colza.

Une usine de 20.000 t/an de DIESTER est en construction,
L'Etat annonce la défiscalisation pour 1992.

Plusieurs industriels dont un groupe pétrolier annoncent leur intention de se lancer dans la production de ce carburant à base d'huile végétale.

Une conjoncture favorable :

C'est au début des années 1980 que STERN de l'Institut Français du Pétrole lance l'idée d'utiliser l'ester méthylique d'huile de colza comme carburant pour moteur diesel. Cette idée visait à pallier les inconvénients liés à l'utilisation des huiles végétales en l'état comme carburant diesel.

L'idée évolua rapidement à partir de la fin des années 1980 suite à un lobbying des producteurs agricoles du secteur des oléagineux et grâce à quelques éléments conjoncturels favorables.

Un carburant plus propre

Les essais du carburant (à différentes concentrations dans le gazole, le plus souvent 20%) sur bancs moteurs, tracteurs agricoles et véhicules poids lourds à partir de 1987 révélèrent la fonctionnalité du carburant, sa fiabilité et une moindre émission de particules à l'échappement. Ce dernier avantage allait se révéler déterminant pour la suite du développement.

Une communication active

Partant de ces premiers essais, les organisations agricoles du secteur des oléagineux firent la promotion de ce carburant diesel par le dépôt et la diffusion d'une marque - DIESTER - qui fut lancée en juin 1990. A la suite d'une campagne active de communication, le DIESTER jouit aujourd'hui d'une bonne notoriété dans le grand public.

Un lobbying efficace

Parallèlement les milieux agricoles développèrent auprès des pouvoirs publics l'idée d'une fiscalité adaptée à ce carburant d'origine agricole. Ce lobbying aboutit fin 1990 à une exonération partielle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) pour le DIESTER en substitution du gazole.

(1) DIESTER est une marque déposée par SOFIPROTEOL Etablissement Financier des Oléagineux et Protéagineux.

Des initiatives industrielles

Dès l'obtention de l'exonération partielle de la TIPP l'Etablissement financier de la filière oléagineux SOFIPROTEOL décide de réaliser au sein de sa filiale ROBBE une unité industrielle de production de DIESTER d'une capacité de 20.000 t/an dont la mise en service est prévue au printemps 1992.

Au cours de l'été 1991 SHELL FRANCE annonce également son intention de se lancer dans la production de DIESTER et met en place un programme d'essai sur des flottes de transport urbain.

Une conjoncture politique favorable fin 1991

La conjoncture politique de l'automne 1991 permet au DIESTER d'enregistrer une nouvelle avancée : parmi les mesures d'adaptation de l'agriculture le gouvernement accorde l'exonération totale de la TIPP pour le DIESTER dès 1992 (soit 0 F/l au lieu de 1,62 F/l pour le gazole).

L'exonération accordée est cependant limitée à la période 1992-1996. La pérennisation de cette exonération doit être intégrée dans la fiscalité communautaire.

Les convergences d'intérêt révélées en 1991 et la conjoncture politique agricole ont donc permis de faire progresser de manière spectaculaire les biocarburants en général et le DIESTER en particulier.

Convergence d'intérêt entre, d'une part, les agriculteurs désireux de trouver des débouchés nouveaux et notamment non alimentaires et, d'autre part, les collectivités locales soucieuses de la propreté de l'environnement urbain.

Conjoncture politique : La pression imposée par la CEE pour réformer la politique agricole commune a amené les pouvoirs publics français à octroyer l'exonération totale de la TIPP pour les biocarburants.

Au Plan technique :

Les différentes initiatives industrielles révèlent la multiplicité des procédés de fabrication mis en oeuvre. Certains industriels pratiquant la transestérification des huiles pour la chimie s'intéressent à l'usage carburant.

Une démarche de spécification vient d'être initiée en France. Ses conclusions pourraient influencer sur le choix des procédés.

Ecobilan :

L'évolution la plus innovante du dossier technique du DIESTER est certainement l'établissement par une société spécialisée d'un bilan chiffré d'impact de la filière DIESTER sur l'environnement. La société se nomme ECOBILAN et l'étude a été commandée par l'ONIDOL (Organisation Nationale Interprofessionnelle des Oléagineux). Les conclusions de cette étude seront disponibles au début de 1992 auprès de l'ONIDOL 12, avenue GEORGE V 75008 PARIS.

Les études :

La Direction des Hydrocarbures du Ministère de l'Industrie vient d'engager un programme d'essais d'homologation du DIESTER au taux de 5% dans le gazole. Ce programme comporte :

Une étude de laboratoire
Des essais au banc moteur
Des essais sur châssis dynamométrique
Un essai sur flotte

C'est l'Institut Français du Pétrole qui est mandaté pour conduire ce programme.

Parallèlement plusieurs des industriels impliqués dans le développement du DIESTER mènent pour leur propre compte des essais. Les programmes les plus importants étant menés par SOFIPROTEOL et par SHELL.

Au plan commercial :

Les quantités de DIESTER vendues en 1991 sur le marché français restent très faibles (de l'ordre de quelques dizaines de tonnes par mois) ces quantités concernent essentiellement les essais mentionnés plus haut. Par contre ces quantités devraient s'accroître rapidement au cours de l'année 1992 pour atteindre un rythme de 3 à 4.000 t/mois.

Tous les industriels engagés visent le même segment du marché des carburants : les flottes captives des villes et notamment les bus de transport urbains.

Ceci est provoqué par la fiscalité du DIESTER et par la sensibilité des citoyens aux émissions d'échappement des gros véhicules diesel en ville.

CONCLUSION

Au total 1991 restera l'année de la germination des projets DIESTER. Tout est désormais en place pour un démarrage commercial de ce nouveau carburant à base d'huile de colza.

La conjugaison des aspirations agricoles à trouver de nouveaux débouchés et des aspirations citadines à un environnement plus propre a permis cette évolution rapide d'un produit qui paraissait utopique il y a dix ans.